

Département de la Lozère

Nombre de membres en exercice : 35

Nombre de membres présents : 22

Nombre de voix par procuration : 1

Nombre de suffrages exprimés : 23

VOTE :

Pour : 23

Contre : 0

Abstentions : 0

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL
DU SYNDICAT MIXTE DU BASSIN DU LOT AMONT
ET DU BASSIN DU DOURDOU DE CONQUES****DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL N°15/2022**

Date de la convocation du Comité syndical : seize mars deux mille vingt-deux

Date de la séance du Comité syndical : vingt-trois mars deux mille vingt-deux

Membres présents :

Éric PICARD, Président,

Rémi ANDRÉ, Sébastien BLANC, Didier BOUCHET, Jean-Luc CALMELLY, Michel CASTANIER, Jean-Pierre COMBAL, Régine DOUSSIERE, Hubert FONTAINE, Noël LAFOURCADE, Jean-Paul ITIER, Philippe MARTIN (ayant reçu procuration de Laurent SUAU), Jean-Pierre NEPTALI, Jérémy PIC, Christian SAINT LÉGER, Catherine SANNIÉ-CARRIÈRE, Christine VERLAGUET, Didier VIGOUROUX, dont en visioconférence : Alexandre BENEZET, Bernard BOURSINHAC, Nelly DAUDÉ, Alain RAYNALDY.

Étaient présents à titre consultatif et sans voix délibérative :

Jean-Baptiste BARTHELÉMY (PNR Aubrac), Laurent BERTHELOT (Région Occitanie), Nicolas CHARLES (Rodez Agglomération), Thibaut DORADO (Agence de l'eau Adour-Garonne), Anne GÉLY (DDT 48), Marc SCHWANDER (Trésorier principal – SGC de Mende), Florian BONIELLO, Pierre-Etienne VIGUIER, Guillaume CANAR, Zoé LEVALLOIS, Zouhir OIHI (Syndicat mixte Lot Dourdou).

Secrétaire de séance : Jean-Luc CALMELLY**OBJET : Compte de gestion du comptable public pour l'exercice 2021**

Les résultats du compte administratif 2021 sont conformes au compte de gestion établi par M. Marc SCHWANDER, Trésorier principal.

Il convient :

- De déclarer que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2021 par le Trésorier principal n'appelle ni observations ni réserves ;
- D'approuver le compte de gestion 2021 dressé par M. SCHWANDER, visé et certifié conforme par l'ordonnateur.

LE COMITE SYNDICAL,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **DÉCLARE** que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2021 par le Trésorier principal n'appelle ni observations ni réserves ;
- **APPROUVE** le compte de gestion 2021 dressé par M. SCHWANDER, visé et certifié conforme par l'ordonnateur.

*La présente délibération sera affichée au siège social du Syndicat mixte, publiée au recueil des actes administratifs du Syndicat mixte et transmise à Madame la Préfète de la Lozère.**La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Nîmes dans un délai de deux mois à compter de la date d'accomplissement des mesures de publicité.*Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture, le 24 mars 2022Pour extrait conforme
Fait et publié à La Canourgue le 24 mars 2022

Le Président,

Éric PICARD

Paraphe :

Reçu à la Préfecture de la Lozère

Le 24 MARS 2022

Bureau du courrier

SYNDICAT MIXTE LOT DOURDOU

L'action publique pour les usagers de l'eau et les rivières.

38 Trémoulis

48500 LA CANOURGUE

Tél. 04 66 31 96 69 / 09 75 57 91 66

mail : contact@smlld.fr

Le Président,

Éric PICARD

page n° - 26 -